

Sujet : [INTERNET] Parc éolien "Vents de Loire" - Communes St-Quentin-sur-Nohain et St-Laurent-l'Abbaye

De : Juliette D'Assay <juliette.dassay@

Date : 13/09/2021 17:04

Pour : <pref-icpe-contact-public@nievre.gouv.fr>

Parc éolien "Vents de Loire"

Communes St-Quentin-sur-Nohain et St-Laurent-l'Abbaye

Madame la commissaire enquêteur,

Monsieur le commissaire enquêteur,

-
Etant viticultrice à Tracy sur Loire je dis NON A L'EOLIEN , NON AU PROJET du PARC EOLIEN VENTS DE LOIRE

-
Notre belle région du Nivernais , dont une des ressources économiques en développement est le tourisme qui s'appuie entre autres sur l'oenotourisme (Coteaux du Giennois, Pouilly Fumé, Coteaux de la Charité) doit préserver son patrimoine paysagé, architectural ainsi que les populations des nuisances visuelles, écologiques et sanitaires engendrées par les projets des parcs éoliens.

L' ENERGIE ELECTRIQUE PRODUITE PAR LES EOLIENNES N'EST PAS ECOLOGIQUE. ELLE NUIT A L'ENVIRONNEMENT ET A LA SANTE DES RIVERAINS

- Les éoliennes ne font pas baisser les émissions de gaz à effet de serre. L'empreinte carbone et écologique de ces machines est catastrophique. Produisant une énergie intermittente il faut remettre en route les centrale à gaz pour produire l'électricité quand il n'y a pas assez de vent pour éviter les « blackout ». C'est un choix absurde et scandaleux ! Les Allemands abandonnent les projets éoliens....pourquoi la France tient-elle tant à en installer ? A qui profite cette gabegie financière ? Certainement pas aux français qui financent ce scandale économique et écologique !
- Elles perturbent gravement la faune : les chauves-souris, les batraciens, tous les oiseaux sont en danger.
- Elles perturbent gravement les réseaux hydrauliques souterrains ainsi que les nappes phréatiques qui sont pollués par l'installation de socles en béton armé gigantesques. Les sols seront condamnés à tout jamais !
- Ce sont de futures friches industrielles qui ne seront jamais démantelées car la provision financière faite par les entreprise qui les installent est notoirement insuffisante. Qui paiera pour le démantèlement de ces engins ?
- La santé des riverains est gravement menacée par les effets des infra sons, de la lumière stroboscopique permanente et du bruit insupportable qu'elles engendrent.

Puisqu'il est bien sûr indispensable de développer de nouvelles sources d'énergie dé-carbonées il semble EVIDENT que la région Bourgogne France Comté doit se tourner vers d'autres sources d'énergie : pourquoi ne pas installer des panneaux solaires sur les toits des bâtiments, des parking des usines et des centres commerciaux ?

Le projet de parc éolien « Vents de Loire » n'est pas adapté à la situation. C'est un projet qui va à l'encontre d'une politique de l'énergie pertinente. C'est aussi la destruction d'un environnement historique, humain et animalier (surtout les chauves-souris).

Les dizaines de milliers d'éoliennes abandonnées à la rouille par les Californiens et le terrible blackout au Texas pendant l'hiver 2021 doivent nous faire réfléchir !

NOUS DEVONS TOUS DIRE NON AUX EOLIENNES !!!

Juliette d'ASSAY

58150 TRACY sur Loire

T: 00 (33) 6 14 99 62 65

Juliette.dassay@

